

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 21 MARS 2024**

Nombre en exercice : 31
Nombre de présents : 21
Nombre de votants : 29

Convocation du 14.03.2024
Affichage du 14.03.2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un mars, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de Normandel suite à la convocation du 14.03.2024, affichée le quatorze mars 2024.

Etaient présents : M BAILLIF Christian, Mme BERGER Frédérique, M BLOTTIERE Philippe, Mme CHAMARET Stéphanie, M SOUTIF Pascal (représente M COUDRAY Pascal), Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, Mme ENCELIN Elyane, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, M LE SECQ Emmanuel, M MANNOURY César, Mme LEVESQUE Catherine (représente M MICHEL-FLANDIN Patrice), M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, Mme REVET Evelyne, Mme SAUVANEIX Alexandra, M VIANDIER Marcel.

Etaient absents-excusés : Mme BRAULT Roselyne (donne pouvoir à Mme BERGER Frédérique), M BOUTTIER Jean-Jacques (donne pouvoir à Mme CHAMARET Stéphanie), M DUGUET Christian (donne pouvoir à Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie), Mme EDOU Bernadette (donne pouvoir à Monsieur COUDRAY Pascal), M GUEUGNON Jean-Edouard, M GUILLET Denis (donne pouvoir à M JUSZEZAK Jean-Claude), Mme LEROY Céline (donne pouvoir à Monsieur du LAC Jean-Vincent), M NAEL Jean-Marc (donne pouvoir à M BAILLIF Christian), Mme RADIGUET Angéline (donne pouvoir à Mme ENCELIN Elyane).

Etaient absents-non excusés : M DESCHAMPS Michel.

Assistait également : M. LAMPERIERE Frédéric DGS, Mme HEROUIN Sandrine, Mme OREART Patricia.

Monsieur JUSZEZAK Jean-Claude est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2024.03.078

MEDIATHEQUE DE TOUROUVRE : ACQUISITION DE MOBILIERS

La médiathèque de Tourouvre-au-Perche fait partie du réseau des médiathèques des Hauts du Perche depuis 2017.

Le mobilier actuel date de plus de 20 ans et a subi des dégâts suite aux inondations successives dans le bâtiment. Le secteur jeunesse a tout particulièrement été touché (traces de moisissures).

C'est également l'occasion de faire l'acquisition de meubles sur roulettes, permettant ainsi d'optimiser l'espace lors d'animation, d'accueil de spectacle.

La priorité étant de permettre l'accessibilité PMR à la médiathèque, le changement de bureau de prêt devient alors essentiel.

Voici le plan de financement de l'opération :

Dépenses (euros Hors Taxes)		Recettes	
Mobiliers	17 614.24 €	DRAC	9 770.00 €
		MDO	3 522.84 €
		CDC	4 321.40 €
Total	17 614.24 €	Total	17 614.24 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'autoriser Monsieur le Président à faire une demande de subvention auprès du conseil départemental de l'Orne conformément au plan de financement ci-dessus,**
- **D'autoriser Monsieur le Président à faire une demande de subvention auprès de la DRAC conformément au plan de financement ci-dessus,**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.**

Pour extrait certifié conforme

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du*

**Le Président,
Emmanuel LE SECQ**

